

Commission Départementale Sportive

Saison 2023 / 2024 – PV n°04 et 05



1) Championnat d'accession masculin

Amende

ARM 014 Boulogne sur Mer 1 / Noyelles sous Lens 2 – 73,50€ (match perdu par forfait)

Par suite du forfait de Noyelles sous Lens la rencontre ARM 059 a été inversé.
Le match retour se fera donc à Boulogne, en attente de confirmation.

2) Championnat d'accession féminin

Amende

ARF 035 Oignies 1 / SES Calais 5 - 53,60 € (match perdu par pénalité)

Absence de licence (*Kluska Oceane*).

Rappel : Nous sommes toujours dans l'attente de certain Horaire de coupe. La date limite des modifications est fixé au 01 décembre. Faute de retour les dates et horaire du calendrier seront appliqué.

Pour la commission.
Fait à Angres le 22 novembre 2023

